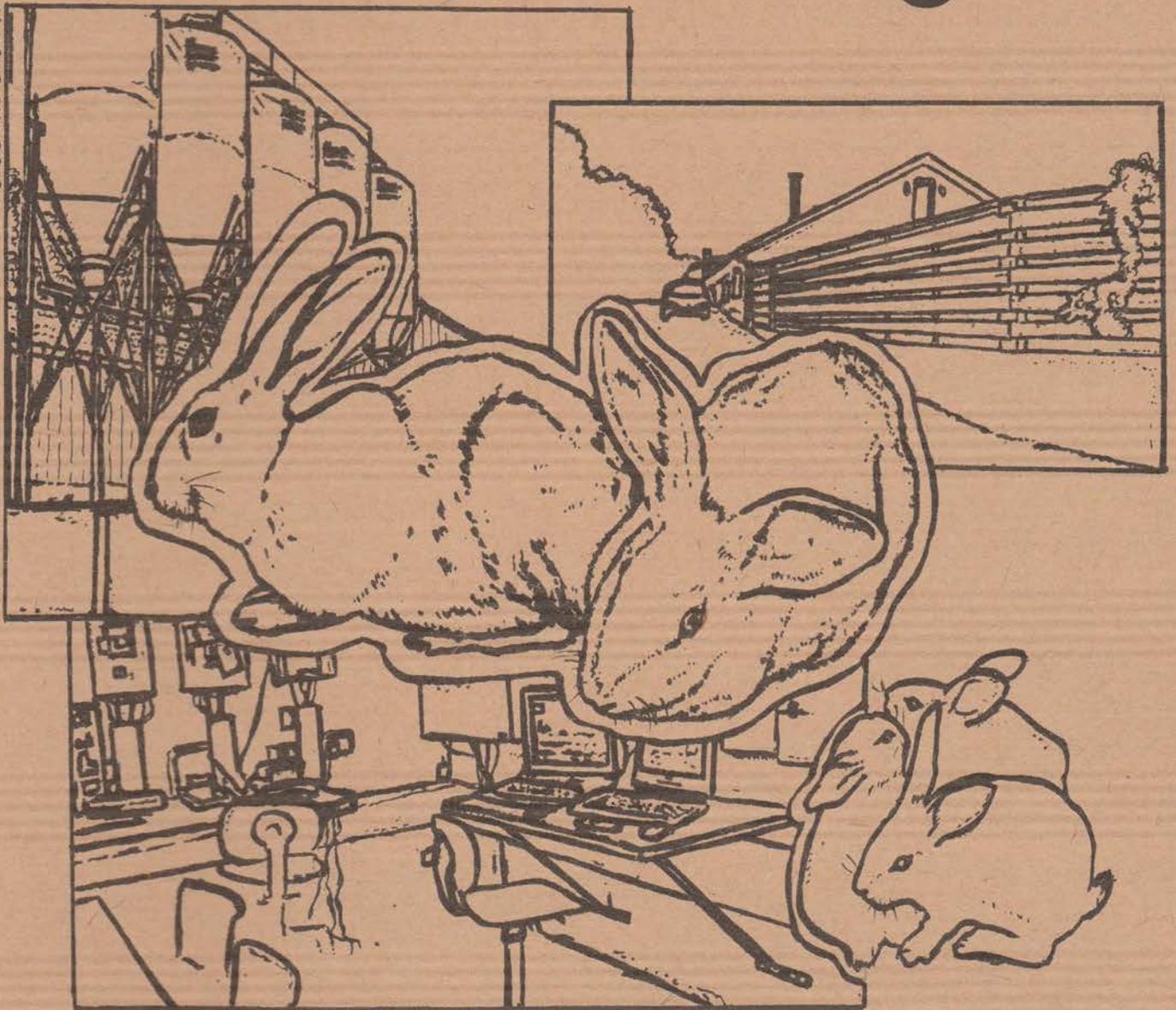


# An Nor Digor



Bulletin Communal de Guimaëc

N°35 - Juillet 2007

# Sommaire

## COMMUNE

Les brèves	3
Le mot du Maire	4
La photo de classe	5
Les travaux en cours	6
Les permis de construire	7

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

"La chaudière à grain"	8
En route pour Morlaix	10
Le S.D.U.C.	12
La Communauté d'Agglomération	13

## VOS DROITS ET DEVOIRS

Parlons un peu de bruit...	14
----------------------------	----

## CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

"Les lapins de Guimaëc"	17
-------------------------	----

## CHANSON

Wiski du / Le whisky noir	19
---------------------------	----

## POÉSIE

Les petits plaisirs de la vie	21
-------------------------------	----

## PORTRAIT

Karine Herry	22
--------------	----

## ASSOCIATIONS

Société de chasse La Préservatrice	24
Les Anciens Combattants	24
Le 19 <sup>ème</sup> salon de printemps à Guimaëc	25
Association Peinture et Sculpture à Guimaëc	25
Les Gars de la Rive	26
Le Club de Rencontres	26
L'Académie du Taureau	27

## NATURE

Gwern, c'est l'aulne	28
----------------------	----

## HISTOIRE

Guimaëc autrefois : Saint Fiacre	29
----------------------------------	----

## RECETTE DE CUISINE

Sauce bolognaise pour spaghetti et lasagnes	30
---	----

## PATRIMOINE

Les cloches de Guimaëc	31
------------------------	----

## JOUONS UN PEU

L'objet mystérieux	35
Le coin des jeux	35
Les mots croisés n°35	36
La solution des mots croisés n°34	36

Mise en page :  
Agence Web - Guimaëc

Impression :  
Imprimerie du Roudour - Guerlesquin

**NAPOLI** : Fin janvier nous avons vu arriver sur nos plages des biscuits emballés de cellophane, des bouteilles d'eau crevées pour la plupart et d'autres déchets encore. Tous avaient séjourné dans des nappes de pétrole et en étaient tout imbibés.

Tous ces débris provenaient du porte-conteneurs Napoli échoué sur les côtes anglaises. Avec l'aide de la Sécurité Civile et de l'entreprise Le Floc'h-Dépollution commanditée par l'armateur anglais du navire, la situation est redevenue normale après quelques semaines. Les assurances (bateau et cargaison) se sont engagées à dédommager les communes qui avaient engagé des frais : travail des employés communaux, utilisation de matériel, déplacements divers, constat d'huissier...

La commune de Guimaëc a donc présenté un dossier de frais dont le montant s'élève à un peu plus de 3000 €. Affaire à suivre.

**UNE NOUVELLE ENSEIGNANTE À L'ÉCOLE** : Ainsi que nous l'avons annoncé dans le précédent bulletin municipal, **FLORENCE LE SCOUR** a remplacé depuis septembre 2006, Maryvonne Quémener qui a fait valoir ses droits à la retraite. Florence, est originaire de Guimaec et y réside. Elle a obtenu, à sa demande, le poste de petite section maternelle de l'école. De formation IUFM (institut de formation des maîtres), elle a enseigné dans le sud Finistère, puis à Plouigneau jusqu'en septembre 2006. Parallèlement au travail de la petite section, elle assure pendant la sieste de ses jeunes élèves, les cours d'initiation à l'anglais dans les classes de CE2, CM1, et CM2. L'année scolaire se termine, Florence est très satisfaite de cette nouvelle expérience. Souhaitons lui une heureuse carrière à Guimaëc.

**CAP SUR BOIS** : Cap sur Bois, l'entreprise de Jean-Marc Bellec, est installée dans son bâtiment, route de Locquirec. Une belle architecture pour recevoir un hall d'exposition, un bureau et un espace de stockage.

**NOUVELLE INSTALLATION** : Une entreprise de Plaquistes créée par **HUGUES LE COAT** et **LAURENT LE LOUS**, tous deux originaires de Lanmeur, s'est installée à Guimaëc. Elle propose des réalisations de cloisons sèches, doublages, faux plafonds, parquets, ainsi que tous travaux d'isolation et de menuiserie extérieure.



**LE COAT - LE LOUS**  
**PLAQUISTES**  
Isolation - Menuiserie Ext.  
**29620 GUIMAEC**  
**06.32.26.55.67**

## - Le Mot du Maire -



Nous ne connaissons pas encore, à ce jour, les résultats complets du recensement qui a eu lieu en janvier et février derniers. Ce recensement, effectué avec un grand soin par les agents recenseurs en relation avec le secrétariat de la mairie, permet toutefois de confirmer un certain nombre de tendances que l'on sentait déjà se dessiner.

La population communale, qui était de 855 en 1999, atteindrait 930 environ en 2007. Cette reprise met fin à un long déclin démographique entamé à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et qui s'était poursuivi tout au long du 20<sup>ème</sup>. Phénomène général à toutes les campagnes bretonnes, il avait fait passer, en un peu plus d'un siècle, la population de Guimaëc de 1900 habitants à 800 ! Ses causes en étaient la baisse de la natalité avec la diminution, puis la disparition presque totale, des familles très nombreuses et surtout l'exode rural, massif tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle ce qui fait aujourd'hui de Paris la première ville bretonne.

Il est sans doute un peu tôt et le recul nous manque, pour donner avec certitude les causes de la reprise. Pourtant, il semble que certains effets aient un caractère général et d'autres un caractère local. Au plan général, l'effet "papy-boum" a un poids incontestable. Le fort contingent de travailleurs issus du baby-boum, qui sont allés alimenter les offres d'emplois dans les villes, offres nombreuses à la fin des années soixante et au début de la décennie suivante, ne peut être nié, même si ce phénomène lié à la pyramide des âges est peu invoqué dans la diminution du chômage. Aujourd'hui, ces nouveaux retraités se retirent dans les régions attractives dont nous faisons partie : la Bretagne, la mer... Les géographes appellent cela la sun belt, la ceinture du soleil qui, partie de la côte méditerranéenne a remonté la côte atlantique et a fini par atteindre la côte nord de la Bretagne.

Au plan local, la commune attire les jeunes familles parce qu'elles y trouvent des terrains à bâtir à des prix qui ont su rester raisonnables dans un contexte général de flambée des prix qui touche en particulier les zones urbanisées de bord de mer. Guimaëc est restée une commune rurale et n'a pas d'autre ambition. Dans le cas présent, cela a quelques avantages.

Si on mesure le phénomène, on peut être frappé par son ampleur car l'augmentation de la population est de l'ordre de 1% par an. Un tel rythme, s'il était poursuivi, mais rien n'est moins sûr, correspondrait à retrouver la population d'avant le déclin en deux fois moins de temps qu'elle aurait été perdue ! Cela ne paraît ni réaliste, ni souhaitable.

Il n'empêche que l'on se trouve à un moment de l'histoire de notre commune où des choix devront être faits. Le rythme actuel de la construction, essentiellement des résidences principales, heureusement, est rassurant pour l'avenir, pour le maintien des services, de l'école. Pour autant doit-on laisser s'installer, à la périphérie d'un petit bourg, des zones pavillonnaires démesurées et sans rapport avec la consistance du centre ?

Ce sont les questions que nous devons nous poser demain, des questions ouvertes et intéressantes, des questions auxquelles nous essaierons d'apporter des réponses, en toute liberté de conscience.

BERNARD CABON



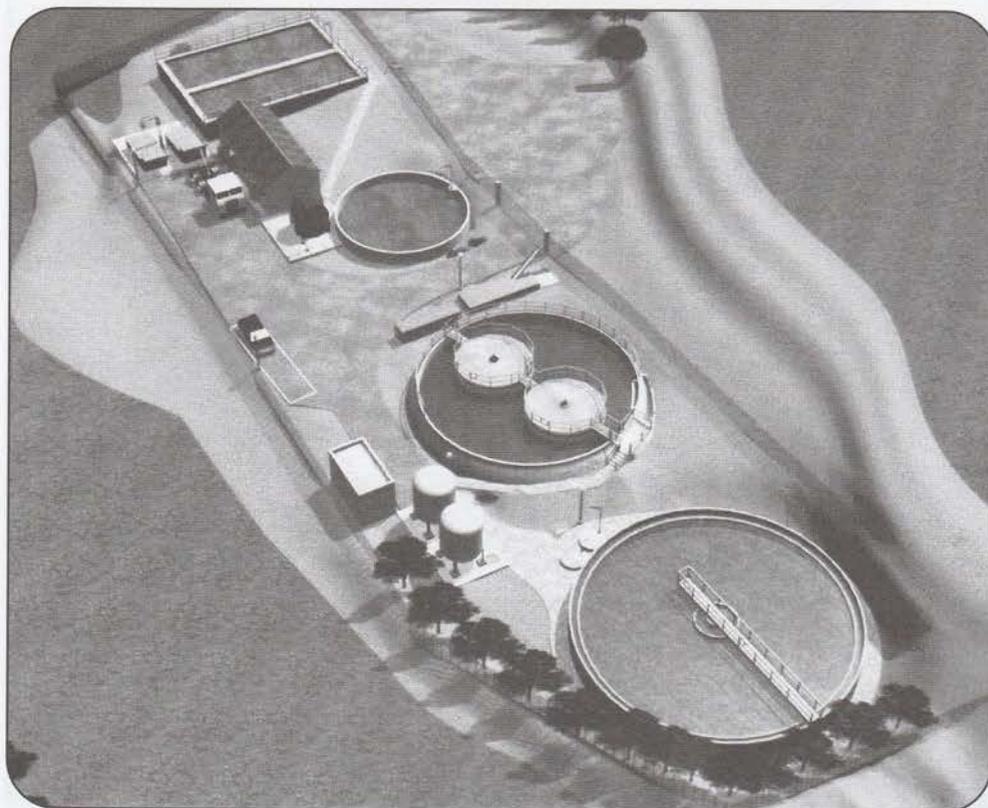
### LE COURS MOYEN DE MONSIEUR THOMAS (1964-65)

**3<sup>ème</sup> rang :** P. Seité - A. Coriou - J.Y. Deunf - F. Perrot - J.P. Merrer - Y.P. Foll - F. Perrot

**2<sup>ème</sup> rang :** J.Y. Daniellou - A. Scouarnec - R Quélen - E. Prigent - P. Noël - J.N. Le Rumeur  
G. Tassel

**1<sup>er</sup> rang :** H. Masson - H. Lautrou - H. Masson - R. Quéméner - J.M. Guillou - M. Martin  
A Masson - élève inconnu ? (si vous le reconnaissez, adressez-vous à la mairie. Merci)

### STATION D'ÉPURATION DE LANMEUR GUIMAËC



La station d'épuration de Lanmeur Guimaëc est en chantier depuis plus de six mois. Les travaux devraient être achevés pour novembre prochain.

Cet équipement est prévu pour accueillir les effluents de 4800 équivalents habitants.

Le coût de l'investissement est de 1.700.000 € subventionné à 75%.

Le reste est financé par un emprunt remboursé par les deux communes proportionnellement à leurs recettes d'assainissement puisque les tarifs sont les mêmes sur Lanmeur et Guimaëc.

L'exutoire de la station, une canalisation qui, sur près de 3 km conduisait au confluent du ruisseau de Kergonan avec le Lapig au lieu-dit Kergolva, à la limite des deux communes, est achevé depuis la fin de l'hiver.

**GARDERIE** : La transformation de l'ancienne mairie en garderie scolaire a pris du retard. L'appel d'offres lancé au mois de mars s'est avéré infructueux pour plusieurs lots dont celui du gros œuvre. Il a fallu rechercher des entreprises qui acceptent de faire le travail dans des conditions acceptables. C'est une tâche difficile quand les carnets de commandes des entreprises sont bien chargés. Il semblerait, à ce jour, que la situation soit en voie de déblocage mais une ouverture de ces locaux pour la rentrée prochaine ne pourra être tenue.

**LOTISSEMENTS** : Les travaux du lotissement du Penker sont en voie d'achèvement et les permis de construire pourront bientôt être accordés. Les travaux réalisés par l'entreprise Héлары ont été un peu retardés par le mauvais temps. Les études pour le lotissement de Pont Prenn sont presque achevées. Cet ensemble de 9 lots nécessitera une petite modification du Plan d'Occupation des Sols. L'esprit, dans l'aménagement et les exigences, est celui du développement durable, avec quelques différences par rapport au précédent : les cuves de récupération d'eaux pluviales se feront aux frais des pétitionnaires, les chauffe-eau solaires seront exigés, les terrains ne sont pas prévus pour la géothermie horizontale, en revanche, la nappe phréatique étant à faible profondeur, d'autres solutions sont possibles.

# La commune

**EFFACEMENT DE LIGNES ÉLECTRIQUES** : Les lignes électriques longeant hent Beg ar Fri vont être prochainement enfouies. Ces travaux devraient permettre un aménagement de cette voie jusqu'au vallon de Run Orven.

**VOIRIE** : Les chemins suivants seront bitumés cet été : Banell ar Merc'hed, Kerbuic, Laz ar Zalou, Sainte-Rose, Beg ar Fri, Runtannic et Keraouregan. Divers aménagements seront réalisés dans le cadre de la participation pour voirie et réseaux (PVR) des constructions neuves.

**ECON'HOME** : Malgré plusieurs relances, les candidats à cette opération d'économies d'énergies tardent à se manifester. Nous rappelons qu'il s'agit d'un diagnostic de vos dépenses domestiques d'énergie. Ce diagnostic réalisé par l'Agence de l'Energie du Pays de Morlaix est gratuit et il n'y a aucune obligation de suivre les préconisations de travaux. Il serait dommage que cette opération lancée au niveau européen ne puisse aboutir faute de candidats alors que notre commune a été choisie à titre expérimental en raison des efforts accomplis localement dans le domaine du développement durable.

## - Les permis de construire -

N° DE PERMIS	NOM DU PROPRIÉTAIRE	ADRESSE	DESTINATION
PC 073 06 M1036	M. et Mme Dumoulin	Lotissement Roudaut	Habitation
PC 073 06 M1029	M. Lagadec et Melle Livolant	Lotissement Roudaut	Habitation
PC 073 06 M1028	Mme Thomas	Lotissement Roudaut	Habitation
PC 073 07 10002	Commune de Guimaëc	Plasenn an Iliz	Garderie

## - La chaudière à grain -

### UNE EXPÉRIENCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE CHEZ LES MARREC :



Michel et Odile Marrec devant leur chaudière à grain

### LA CHAUDIÈRE À GRAIN

*Dans le N°32 d'An Nor Digor, nous avons relaté l'expérience, réalisée au GAEC de La Fontaine, qui consistait à fabriquer de l'huile de colza utilisée comme carburant dans l'exploitation, comme huile de table et qui laissait encore des tourteaux pour l'alimentation du bétail. Cette fois l'innovation consiste en l'installation récente d'une chaudière dont le combustible est du grain au domicile de Michel et Odile Marrec, au Stankou.*

### UNE GRANDE PUISSANCE DE CHAUFFE

Installée depuis novembre dernier, la chaudière occupe une bonne place dans la pièce prévue à cet effet. De fabrication danoise, elle a une puissance de 25 kw ce qui est largement suffisant pour chauffer la maison. C'est une chaudière classique multi-combustibles qui pourrait aussi utiliser du bois déchiqueté sans qu'il y ait grand-chose à modifier. Un silo extérieur de grande capacité, alimente un autre, à l'intérieur, qui fournit le grain à la chaudière au fur et à mesure de ses besoins. Un système de tubulures permet de chauffer l'eau à 80°, cette eau est ensuite envoyée,

par l'intermédiaire d'un ballon-tampon, vers des radiateurs classiques, en fonte, qui assurent une chaleur douce et constante.

### UNE GRANDE SOUPLASSE D'UTILISATION

La fluidité du grain, qui le rapproche du liquide, permet presque tous les automatismes d'une chaudière à fioul. Le silo extérieur a une contenance de 3,5 tonnes et permet une autonomie de deux mois et demi. Une vis sans fin conduit le grain vers le silo intérieur qui, par un système automatique, alimente le four. Si la nécessité l'exige, un simple bouton et l'approvisionnement s'accélère, de même que l'arrivée d'air. Le foyer se met alors à souffler comme une forge et les pièces métalliques se mettent à chauffer jusqu'à virer au rouge. Des sondes dans la chaudière intérieure déclenchent la vis sans fin et maintiennent ainsi le niveau du grain. La seule contrainte régulière est le vidage des cendres qui doit être effectué tous les deux ou trois jours, le grain laissant un peu plus de résidus que le bois. De même, les fumées légèrement plus corrosives que celle du bois nécessitent d'avoir un conduit de fumées chemisé de céramique.



Le foyer approvisionné automatiquement

## UN COÛT DE FONCTIONNEMENT AVANTAGEUX

2,5 kg de grain équivalent, en pouvoir calorifique, à un litre de fioul. Cela met le kilowatt-heure de grain à 0.021 € quand celui obtenu par le fioul revient à 0.067€ \*. Encore faut-il préciser que ces comparaisons sont faites avec du grain acheté et non produit sur place comme ici.

**Nous n'utilisons pas véritablement de grain, confie Michel Marrec, mais seulement des déchets de triage. Ainsi, en ce moment le silo contient un mélange d'orge et d'avoine auquel sont mêlés de la balle et des barbes. Nous nous refusons à utiliser du blé, en raison de son prix plus élevé mais aussi de la valeur symbolique qu'il représente.**

Globalement, la chaudière consomme 7 tonnes de grain par an ce qui mobilise un hectare des terres du GAEC. L'investissement dans la chaudière est assez conséquent (15 000 €) mais il donne droit à un crédit d'impôt de 50 %.

## DES EFFETS PARFOIS CONTRADICTOIRES

Michel insiste bien sur le fait que ce sont des déchets de grains qui sont brûlés, ce qui signifie que ce qui est réalisé ici, dans des conditions particulières, demanderait réflexion si l'opération devait être transposée à une grande échelle. Pourtant, l'utilisation des céréales comme carburant a eu une conséquence sur le prix des céréales qui connaissait un marasme depuis plusieurs décennies. Cette nouvelle vocation énergétique a dopé la culture dont le prix était soutenu artificiellement. Aujourd'hui le grain peut être acheté par un particulier à 150 € la tonne. Pour arriver au prix du fioul, il faudrait que cette tonne soit à 250 €.

**Mais cette augmentation du prix des céréales ne fait pas que des heureux me précise Michel, les producteurs de porcs et de volailles**



*Le silo extérieur d'une capacité de 3,5 tonnes*

**hors-sol voient le prix de l'aliment, à base de céréales, augmenter et leurs marges diminuer. Et demain ? Peut-on imaginer le développement de cultures céréalières pour la production d'énergie ?**

**Les céréales sont faciles à mettre en œuvre. Ce que nous faisons avec du grain, nous ne pourrions le faire avec de l'huile de colza par exemple car cela coûterait trop cher. Aussi, si la tendance actuelle se confirmait, il n'est pas exclus que demain se mette en place une véritable concurrence entre les cultures bioénergétiques et les cultures alimentaires. L'agriculture devra alors se souvenir que sa première vocation est de nourrir les hommes.**

L'expérience n'est donc pas forcément généralisable. Elle demeure pour autant fort intéressante car elle s'inscrit dans la recherche de solutions d'autonomie des agriculteurs dont on sait qu'une bonne part de leurs enjeux est dans la diminution des frais de fonctionnement fussent-ils domestiques.

\* Prix 2006

BERNARD CABON

## - En route pour Morlaix -



La belle aventure, me direz-vous ? ! Il n'y a pas de quoi en faire un article ... tout le monde va à Morlaix régulièrement !

Oui, c'est vrai... en voiture pour la plupart, sauf ceux qui n'en ont pas, ou ceux qui n'ont pas le permis ou ceux qui ne l'ont plus... Mais il y a un autre moyen de locomotion, très régulier, convivial (possibilité de co-voiturage à 50 !), pas cher, qui vous permet d'économiser votre carburant et donc de ne pas agrandir tout à la fois le trou de votre compte en banque et celui de la couche d'ozone : je veux parler du car !

Guimaëc, un jeune homme est descendu ; trois passagers dormaient (vous pouvez donc faire une petite sieste, ce qui ne serait pas prudent au volant de votre voiture !), trois autres personnes sont montées à Lanmeur et nous voilà partis pour Morlaix, 10 en tout : deux personnes âgées, six personnes entre 20 et 55 ans et un adolescent.

Si le trajet peut vous paraître banal, moi, il m'a un peu fait rêver, les noms des arrêts de car sont évocateurs d'aventures et de voyages : les bandits de grands chemins à "Toull ar barajou" (que l'on devrait écrire "bazhadoù"), le sud avec "Toulon" et même l'Afrique du Nord avec "Tunisie"...alors ? il n'est pas exotique mon voyage à Morlaix ?

Certains sont descendus au Viaduc (à 13h40), d'autres à la gare, et le car a poursuivi sa route ; nous aurions pu pour le même prix (1,50 euros) prendre un bus du réseau TIM pour circuler en ville ou un autre car, gratuitement sur la même zone ou pour 0,50 euros de plus si la correspondance s'était faite de la zone 1 vers la zone 2. Les prix indiqués ici sont ceux des tickets vendus à l'unité, par carnet, c'est moins cher .

Après avoir vaqué à nos occupations diverses et variées, nous avons repris le car sous le Viaduc à 17 h 00 et retour à Guimaëc pour 17 h 20. Les jours autres que le mercredi, il y a un car pour le retour à 15 h 50, mais c'est un peu court pour faire les magasins !



# Développement Durable



Tous les horaires se trouvent affichés sous l'abri-bus ou à l'accueil de la mairie, alors, n'hésitez pas, prenez le car. Et il y a un autre argument que j'allais oublier : vous ne risquerez pas de vous faire prendre en excès de vitesse par le nouveau radar !

DOMINIQUE BOURGÈS



### LE SCHÉMA DE DÉPLACEMENTS URBAINS ET COMMUNAUTAIRES : "LE S.D.U.C."

Lors de la séance du 16 avril 2007, Morlaix Communauté a adopté son schéma des déplacements urbains et communautaires. Ce document d'orientation définit l'organisation des déplacements pour les années à venir autour des principes suivants :

- Développer des solutions alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture,
- Proposer une offre de transport collectif adaptée aux caractéristiques du territoire,
- Anticiper l'évolution des besoins et accompagner le développement de l'agglomération,
- Veiller à une bonne cohabitation entre les différents modes, notamment en terme de sécurité,
- Articuler le S.D.U.C. avec les autres projets de planification de l'agglomération : PLH, SCOT... Les différentes actions seront mises en oeuvre progressivement, en s'appuyant sur un développement, et une meilleure attractivité des transports collectifs .

Ainsi dès le 01/07/07, Morlaix Communauté met en place une tarification unique plus attractive sur l'ensemble du territoire. Dès le mois de septembre 2007, de nouveaux supports d'information verront le jour (site internet, information par téléphone). Progressivement à partir de septembre 2007 des abris bus et des poteaux d'arrêts vont être installés. Ensuite, l'offre de transport sera revue au fur et à mesure que les contrats d'exploitation des lignes arrivent à échéances.

### LES NOUVEAUX TARIFS DE TRANSPORT AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2007 :

#### Tout public :

Ticket à l'unité : 1,00 €

Carnet de 10 tickets (plein tarif) : 9,00 €

Carnet de 10 tickets (tarif réduit) : 8,00 €

Coupon mensuel Tam Tam (plein tarif) : 25,50 €

Coupon mensuel Tam Tam (tarif réduit) : 21,50 €

Coupon mensuel Tam Tam plus : 16,50 €

#### Transports scolaires :

TIPI	Coût 1 <sup>er</sup> semestre	Coût 2 <sup>ème</sup> semestre	Coût annuel
1 <sup>er</sup> enfant	77 €	77 €	154 €
2 <sup>ème</sup> enfant	54 €	54 €	108 €
3 <sup>ème</sup> enfant	23 €	23 €	46 €
4 <sup>ème</sup> enfant	0 €	0 €	0 €

TOTEM	Coût 1 <sup>er</sup> semestre	Coût 2 <sup>ème</sup> semestre	Coût annuel
1 <sup>er</sup> enfant	84 €	84 €	168 €
2 <sup>ème</sup> enfant	61 €	61 €	122 €
3 <sup>ème</sup> enfant	31 €	31 €	62 €
4 <sup>ème</sup> enfant	0 €	0 €	0 €



## - Communauté d'Agglomération -

### HABITAT

#### POUR TOUT SAVOIR :

Morlaix communauté en partenariat avec L'ADIL du finistère organise des sessions de formation sur l'investissement immobilier .

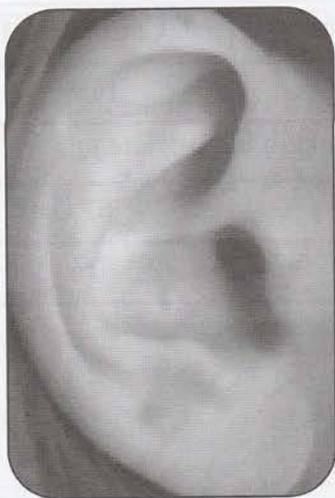
**Prochaines sessions: les vendredis 19 et 26 octobre 2007, l'après midi.  
le nombre de personnes est limité à 20. A vos inscriptions !!! Tél : 02 98 53 23 24**

#### LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT :

Vous cherchez un logement à louer et ce n'est pas toujours facile. Morlaix communauté a créé un document et un outil en ligne pour vous aider .Les informations sont régulièrement remises à jour. Le nouveau document est disponible dans les mairies , chez les notaires, agences immobilières.....

**Vous pouvez également le consulter sur [www.agglo.morlaix.fr](http://www.agglo.morlaix.fr) : rubrique habitat, tout pour louer.**

## - Parlons un peu de bruit... -



Certains comportements, certaines activités peuvent être bruyantes et entraîner des difficultés dans les relations avec les voisins. Voici quelques références et éléments de réflexion à propos du bruit. Ils ont été relevés sur le site internet du **Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit**.

### LE BRUIT DE VOISINAGE

Bien que très sensible, le bruit de voisinage est une problématique de nuisance qui bénéficie d'une réglementation très complète, et dont les voies de règlement sont bien codifiées. D'autant que dans bien des cas, dialogue et médiation suffisent à éviter le recours au contentieux et à rétablir de saines relations de voisinage. Avant de rentrer plus dans le détail, quelques précisions d'ordre terminologique s'imposent.

### *Qu'entend-on par bruit de voisinage ?*

Dans les textes officiels, la notion de bruit de voisinage dépasse la signification courante se limitant aux bruits produits par les "voisins", et englobe les bruits de comportement, les bruits provenant des activités professionnelles non classées pour la protection de l'environnement, les activités de loisirs dont le fonctionnement normal est peu bruyant et les bruits provenant des chantiers. Dans cette section "Que faire en cas de

voisin bruyant ?", ne sont traités que les bruits de comportement.

### *Qu'entend-on par bruit de comportement ?*

Les bruits de comportement, également appelés bruits domestiques, correspondent principalement aux bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués, directement ou non, par les comportements désinvoltes de personnes. La réglementation considère ces bruits comme gênants dès lors que ces bruits durent longtemps, sont de très forte intensité sonore ou se répètent fréquemment. Les bruits de comportement peuvent être répartis en trois catégories distinctes en fonction de leur provenance : - les bruits des personnes humaines - les bruits résultant d'une chose dont on a la garde - les bruits des animaux placés sous la responsabilité d'une personne.

### BRICOLAGE, JARDINAGE

Bétonnières, scies mécaniques, perceuses, raboteuses, ponceuses et autres outils à moteur thermique ou électrique ; tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailluses, souffleurs de feuilles, taille-haies : si les constructeurs de ces appareils proposent des modèles de plus en plus sophistiqués, si l'étiquetage informatif incluant les performances acoustiques devrait peu à peu se généraliser, certains de ces engins sont encore très bruyants. Il est d'autant plus nécessaire d'essayer d'intervenir dans ce domaine que ces activités se déroulent précisément pendant les heures de loisirs, donc de repos... Face aux bruits de bricolage et de jardinage, qui se rangent dans la catégorie des bruits de comportement (également appelés bruits domestiques),



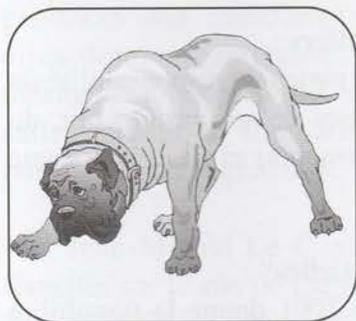
civisme et réglementation, tant locale que nationale, jouent un rôle prépondérant.

### Les textes réglementaires :

Le rappel des textes de loi qui régissent les bruits de comportement : les textes du code de la santé publique spécifiques des bruits de voisinage résultant de la vie quotidienne (leur constat ne nécessite pas de mesure de bruit), l'article R. 623-2 du Code pénal (texte de référence pour sanctionner tous tapages ayant lieu de nuit), la réglementation locale pouvant éventuellement compléter les règles à l'échelon national (ces arrêtés portent souvent sur les horaires réservés à la tonte des pelouses et au bricolage).

### Réglementation locale :

Des arrêtés municipaux et préfectoraux peuvent compléter les règles nationales et fixer les horaires pour les activités de bricolage et de jardinage. Pour les connaître, renseignez-vous auprès de la préfecture. En général, ces activités peuvent être autorisées : les jours ouvrables de 8h30 à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



### ABOIEMENTS

Parmi les 8 millions de chiens qui vivent en France, plus de 3 millions se situent en zone urbaine. Les aboiements comptent pour 35% des nuisances dues au bruit et le tiers des

abandons de chiens auraient pour origine l'aboiement intempestif que le maître ne peut empêcher et qui lui attire des ennuis avec les voisins. En effet, ces bruits sont, par nature, plus difficilement supportables que d'autres notamment lorsque l'on vit en immeuble collectif, en pavillon, etc. Pourtant, la bonne volonté des propriétaires suffirait, le plus souvent, en trouvant des

aménagements adéquats, à diminuer, voire supprimer, ces bruits.

### Les textes réglementaires :

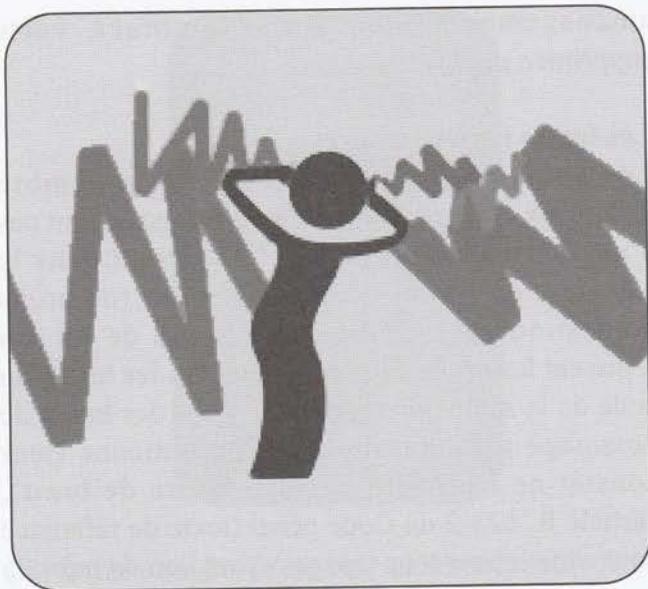
Les aboiements, à condition que le nombre d'animaux et leur exploitation ne correspondent pas à une activité professionnelle, entrent dans la catégorie des bruits de comportement (ou bruits domestiques). Le rappel des textes de loi qui régissent les bruits de comportement : les textes du code de la santé publique spécifiques des bruits de voisinage résultant de la vie quotidienne (leur constat ne nécessite pas de mesure de bruit), l'article R. 623-2 du Code pénal (texte de référence pour sanctionner tous tapages ayant lieu de nuit), la réglementation locale pouvant éventuellement compléter les règles à l'échelon national. L'article 1385 du Code civil introduit quant à lui la responsabilité de tout propriétaire de chien des nuisances qu'il peut commettre.

### Les solutions pratiques :

Meilleure compréhension de la "psychologie" du chien, davantage d'exercice, gardiennage par des voisins, colliers antibruit, etc., les solutions pratiques existent.

### LE BRUIT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, INDUSTRIELLES, ARTISANALES OU DE LOISIRS

Le problème avec le bruit des activités économiques, industrielles ou artisanales, c'est précisément que la nuisance sonore résulte de l'existence d'une activité : une activité bruyante installée à proximité de logements peut occasionner des nuisances, mais le citoyen plaignant pèse relativement peu face à la réalité économique d'une activité créatrice d'emplois. Parmi la grande variété des activités professionnelles ou de loisirs, il existe un grand nombre d'installations fixes ressortissant le plus souvent - mais non exclusivement - à l'industrie et à l'artisanat et qui font l'objet d'un régime spécial : les installations classées pour la protection de l'environnement. Parce que jugées polluantes, ces



installations sont soumises à une réglementation distinctive qui prend notamment en compte les nuisances sonores.

### "DROIT COMMUN DU BRUIT" :

Le chapitre "*Prévention des nuisances acoustiques et visuelles*" du Code de l'environnement pose des principes généraux garantissant le droit au calme et à la tranquillité. Il reprend l'essentiel de la "loi bruit" du 31 décembre 1992, texte unificateur qui, avant cette date, faisait défaut aux pouvoirs publics dans leurs actions de prévention et de limitation des nuisances sonores.

### Répression des bruits de comportement :

Parmi les bruits de voisinage, les bruits de comportement (appelés également bruits domestiques) correspondent principalement aux bruits résultant de la vie quotidienne. Certains articles du code de la santé publique sont spécifiques des bruits de comportement : c'est le cas de l'article R. 1334-31, ainsi que des articles R. 1337-7 à R. 1337-10-1.

Le constat des troubles se fait sans mesure acoustique (contrairement aux bruits liés aux activités professionnelles ou activités culturelles, sportives ou de loisir organisées de façon

habituelle ou soumises à autorisation) ; les contrevenants sont passibles d'une amende prévue pour les contraventions de la troisième classe. La complicité est également sanctionnée. Une peine de confiscation de la chose ayant servi à commettre l'infraction est prévue. L'article R. 623-2 du Code pénal est destiné aux tapages ayant lieu de nuit. Il ne s'agit pas seulement des bruits audibles depuis la voie publique, mais de tous les bruits audibles d'un appartement à un autre.

### Qui peut constater les infractions ? :

Le décret n° 95-409 du 18 avril 1995 précise les conditions de commissionnement et d'assermentation, par les préfets, des agents de l'État autorisés à constater les infractions aux dispositions relatives à la lutte contre le bruit. Pour les bruits de voisinage, les maires peuvent désigner des agents de la commune agréés par le procureur de la République et assermentés.

### Pouvoirs de police des maires et des préfets

Interlocuteur privilégié en cas de trouble de voisinage, le maire a le pouvoir (et le devoir) de prévenir et réprimer les atteintes à la tranquillité publique provoquées par le bruit.

### Rapports entre particuliers :

Le code civil définit les règles de responsabilité du fait des dommages causés de son propre fait, du fait des animaux (aboiements) et des choses que l'on a sous sa garde.

### Les lois plus "confidentielles" :

La loi du 15 novembre 2001 donne la possibilité de faire appel à la police ou à la gendarmerie pour faire rétablir la tranquillité dans les halls et cages d'escalier d'immeubles.

L'article 222-16 du Code pénal s'adresse quant à lui au délit d'agressions sonores, qui concerne par exemple le cas d'un propriétaire ne prenant aucune mesure pour empêcher ses chiens d'aboyer à chaque passage de piéton.

## - "Les lapins de Guimaëc" -



### UN EXEMPLE D'EXPLOITATION CUNICOLE À GUIMAËC

A Kerbuic, à proximité des "pépinières de la vallée" thème de notre précédente chronique, Jean-Michel Le Coat éleveur de veaux et de lapins à Lanmeur a acquis en 2002 les locaux d'un élevage cunicole en cessation d'activité. Il en a fait une unité de production très moderne, opérationnelle depuis juin 2006. Pour An Nor Digor, le nouveau propriétaire accepte de me faire visiter ses installations et aussi de m'en expliquer le fonctionnement.

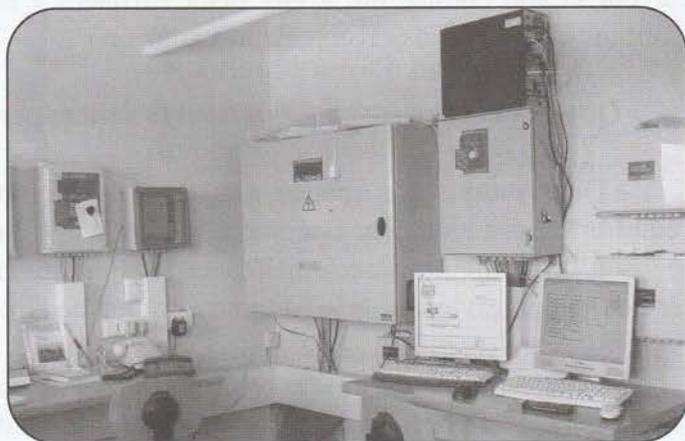
La structure initiale composée de deux bâtiments est conservée mais seul le plus grand est actuellement réhabilité et exploité. Le second beaucoup plus petit est en cours de travaux et présentera exactement les mêmes caractéristiques que celui en fonction.

L'élevage qui s'organise autour de deux salles identiques, comprend 552 cages - mères et fonctionne en tout plein / tout vide. Le principe est d'éviter de déplacer le lapereau de sa naissance à son départ de l'exploitation.

En pratique la bande inséminée (les 552 femelles) met bas cinq semaines plus tard dans l'une des salles. Onze jours après cette mise bas, toutes les lapines sont à nouveau inséminées.

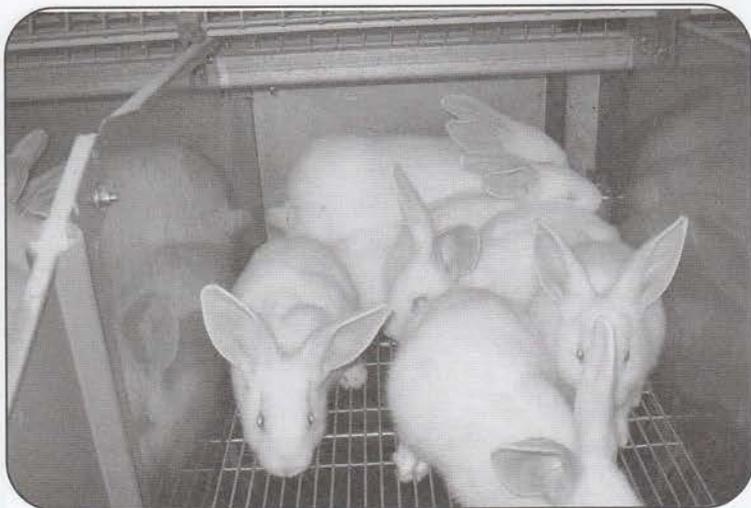
A l'âge de 35 jours, les lapereaux sont sevrés et leurs génitrices sont transférées dans la deuxième salle où elles donnent naissance à une autre portée une dizaine de jours plus tard et ainsi de suite... Les deux salles servent en alternance de salle de production puis de salle d'engraissement.

Jean-Michel Le Coat produit la semence des femelles sur le site de Lanmeur. Il s'agit d'une souche "hyla", variété de lapins blancs aux yeux rouges qui présentent l'avantage d'être mieux repérables lorsque tous les matins il assure le contrôle des cages afin d'en extraire les lapereaux morts depuis la veille.



L'équilibre des nichées est un élément important dans le cycle de production ; ainsi si une portée ne comporte que deux ou trois petits, on en compensera le déficit par l'apport de lapereaux de celles qui en ont le plus, pour obtenir une moyenne de 8 à 9 éléments par cage.

A l'issue des 72 jours d'engraissement, les lapins atteignent un poids de 2,5 kg vif. Tous les 42 jours un camion de l'abattoir - acheteur "Bretagne lapins" de Baud (56 ) vient prendre possession de 4500 lapins destinés à la découpe puis conditionnés pour une vente au détail essentiellement en grande surface. Les lapins produits chez M. Le Coat portent l'appellation "lapins du Menhir" gage d'une qualité supérieure que leur vaut un additif alimentaire de poudre d'algues.



L'alimentation habituelle des lapins est exclusivement d'origine végétale : farines de céréales (blé, avoine, soja...) additionnée de son. Un détail qui peut surprendre : durant les 72 jours d'engraissement, les 4500 lapins auront consommé 33 tonnes d'aliment. L'approvisionnement des silos s'effectue tous les 15 jours à raison de 23 tonnes par livraison.

Revenons à l'équipement des salles. Les 552 cages sont entièrement réalisées en grillage. Le plancher permet l'écoulement des excréments dans une partie basse conçue à cet effet. Les systèmes de ventilation, d'approvisionnement des cages en eau et en nourriture, de dosage et de régulation de ces éléments, le système de chauffage (électrique ) etc... ne nécessitent aucune manipulation de la part de l'éleveur. Toutes ces opérations sont programmées par une gestion informatique adaptée à l'élevage et en lien direct avec le téléphone portable de l'exploitant qui sera averti de la moindre anomalie sur l'installation.

Ainsi grâce à une technologie de pointe, l'exploitation ne nécessite pas de personnel autre que notre éleveur et son épouse qui à eux deux suffisent à assurer la bonne marche des deux sites de production (Kerbuic en Guimaëc et Kervoac en Lanmeur )

### **Quelques interventions extérieures sont cependant nécessaires à des moments bien précis :**

- Deux jours après chaque gestation, l'exploitant fait appel à une personne qualifiée afin d'effectuer l'équilibrage des nids ; une opération délicate d'une durée de 7 heures à deux personnes.
- L'insémination des femelles est également réalisée par un personnel spécifique (prestataire de service) qui intervient tous les 42 jours. (durée de l'intervention : 4 heures à deux personnes)

La performance de l'élevage de Kerbuic sera maximale lorsque le bâtiment en cours de travaux sera fonctionnel. L'effectif des lapins disponible à la vente sera de 5700 tous les 42 jours, ce qui permettra un remplissage du camion et une réduction du coût du transport.

Voilà un exemple de réhabilitation d'exploitation réussie et réalisée dans un souci d'intégration paysagère. Je remercie Jean-Michel Le Coat pour son aimable collaboration .

NICOLE GLÉRAN

*Setu amañ ur ganaouenn da zañsal hag a gont un istor gwir c'hoarvezhet er vro-mañ un nebeud bloavezhioù'zo (er c'hantved diwezhañ memestra !), araok ma oan deut da chom amañ. Maz'eus unan bennak hag en dije c'hoazh un dakeñn eus al louzaouenn vurzhus-se, 'vefen kontant de dañva !*

*Voici une chanson à danser qui raconte une histoire vraie survenue dans ce pays-ci il y a quelques années (au siècle dernier quand même !) avant que je ne vienne habiter ici...*

DOMINIQUE BOURGÈS.

### WISKI DU

Klevet ho peus toud ar c'heloù  
Deus Penn ar Menn da Gerelloù  
Deus Santa Roz da Benn ar Prad  
Ez eo erruet ur c'hwez vat.

E-kreiz an noz sovaj ha du  
An dra-mañ oa fin miz Kerzu  
Ez eo erruet ur burzhud  
A zo bet gwelet gant kalz a dud.

Kement oa bet a sovajted  
Ur vag a oa bet peñseet  
Siwazh oa ket an hini kentañ  
Met homañ oa ket memestra.

Betek eno oa bet traoù all  
Traoù lous hag o devoa c'hwez fall  
Met an taol-mañ an Aotrou Doue  
N'eus diskouezet e garantez.

Gwechall pa veze mareoù  
Veze kavet war an aodoù  
Ormel, teureug a sac'hadoù  
En taol-mañ oa barrikennoù.

Kement oa deut war ar mor  
E-stumm ur vandennad moroc'h  
Enne e oa 'vel gwin-ardant  
Dezhañ c'hwez vat hag ul liv koant.

Santet ar c'hwez gant meur a fri  
Hag ur bern tud e Beg an Fri

Met sevel eno gant ur pod-laezh  
Me lavar deoc'h, se n'eo ket aes.

Setu un' gant e gogotenn  
Un all gant e gastolorenn  
Pep hini boanie deus e du  
Evit eost ar wiski du.

Nebeut goude oa bloavezh mat  
Hag holl bec'h war an hini mat  
Hemañ ne raio ket deoc'h a zroug  
Pa ruilho flour e toull ho koug.

An hini 'n deus poan izili  
'N deus ezhomm dour deus Beg an Fri  
An hini'zo fall e vemor  
'N deus ezhomm hini kreñv ar mor.

Ma ya ho mekanik da fall  
Evit ur bannac'h hini sall  
Ma 'mañ ket hoc'h hini gozh war he zu  
Roit dezhi ur bannac'h wiski du.

Setu bremañ an holl dud kontant  
Deus Milin-Aod da Rejimon  
Nemet marteze paotr an tailhoù  
A zo tremenet un tamm a-bioù.

**Komzoù : Bernard Cabon - Kanet gant  
Kanerien Langazel (CD Coop Breizh )  
Yannig le dénicheur**

## LE WHISKY NOIR

Vous avez tous entendu la nouvelle  
De Penn ar Maen à Gerellou,  
De Sainte Rose à Penn ar Prat,  
S'est répandue une bonne odeur.

Au milieu d'une nuit sauvage et noire  
C'était à la fin de décembre  
Qu'est arrivé ce miracle  
Qui a été vu par beaucoup de gens.

Il y avait eu tellement de furie  
Qu'un bateau avait fait naufrage  
Hélas ce n'était pas le premier  
Mais celui-ci ce n'était pas la même chose.

Jusque là il y avait eu d'autres choses  
Des choses sales qui sentaient mauvais  
Mais cette fois-ci le Bon Dieu a montré son amour.

Autrefois quand il y avait des grandes marées  
On trouvait sur les côtes  
Des ormeaux, des oursins par sacs entiers  
Cette fois-ci c'était des barriques.

Il en était venu tant par la mer  
Comme une bande de marsouins  
Dedans il y avait comme de l'eau de vie  
Qui avait une bonne odeur et une belle couleur.

L'odeur sentie par plus d'un nez  
Et voilà plein de gens à Beg an Fri  
Mais grimper là avec un pot à lait  
Moi je vous le dis, ce n'était pas facile.

En voici un avec sa cocotte,  
Un autre avec sa casserole  
Chacun peinait de son côté  
Pour récolter le whisky noir.

Peu de temps après il y eut la bonne année  
Et tous d'y aller sur le " bon "  
Celui-ci ne vous fera pas de mal  
Quand il coulera doucement dans votre gorge.

Celui qui a mal aux membres  
A besoin de l'eau de Beg an Fri  
Celui dont la mémoire défaille  
A besoin du " coup de fort " de la mer.

Si votre mécanique va mal,  
Buvez un coup de salé  
Si votre moitié est mal lunée  
Donnez lui un peu de Whisky noir.

Maintenant tout le monde est content  
De Milin Aod à Réjumont  
Sauf peut-être le percepteur  
Qui est passé un peu à côté.

**Paroles : Bernard Cabon - Chanté par les  
Kanerien Langazel ( CD Coop Breizh)  
Traduction littérale de Dominique Bourgès**



## - Les petits plaisirs de la vie -

Comme beaucoup d'entre vous,  
elle réside à Guimaëc,  
Qui, chacun le sait bien,  
de la pêche est la Mecque.

Vous la verrez souvent, et ce malgré son âge,  
Chercher dans les rochers les nobles coquillages.

Toujours à son chevet, un petit livre rouge  
Lui dit précisément comment l'océan bouge.

Quand le " coeff " est bon,  
son cœur vaillant tressaute,  
Elle devient fébrile et enfile ses bottes.

Rien ne pourra alors réfréner son élan,  
Elle prend son essor, semblable au goéland.

Et, quand vous lui parlez,  
son oreille reste sourde,  
Elle n'entend plus alors que  
le chant des palourdes.

Tremblez, bêtes marines, à la voir harnachée  
De crocs et de couteaux pour  
vous mieux arracher  
De la roche sauvage battue par les embruns !  
Ne pourrait-elle pas vous respecter un brin ?

" Monocoques " et bivalves,  
praires et bigorneaux,  
Crevettes frétilantes traquées par l'haveneau,  
Etrilles aux yeux rubis, galatées et oursins,  
Elle cueille au verger de la mer, en son sein.

Parfois la pêche est bonne ;  
plus souvent le panier  
N'est qu'à moitié rempli, on ne peut le nier.

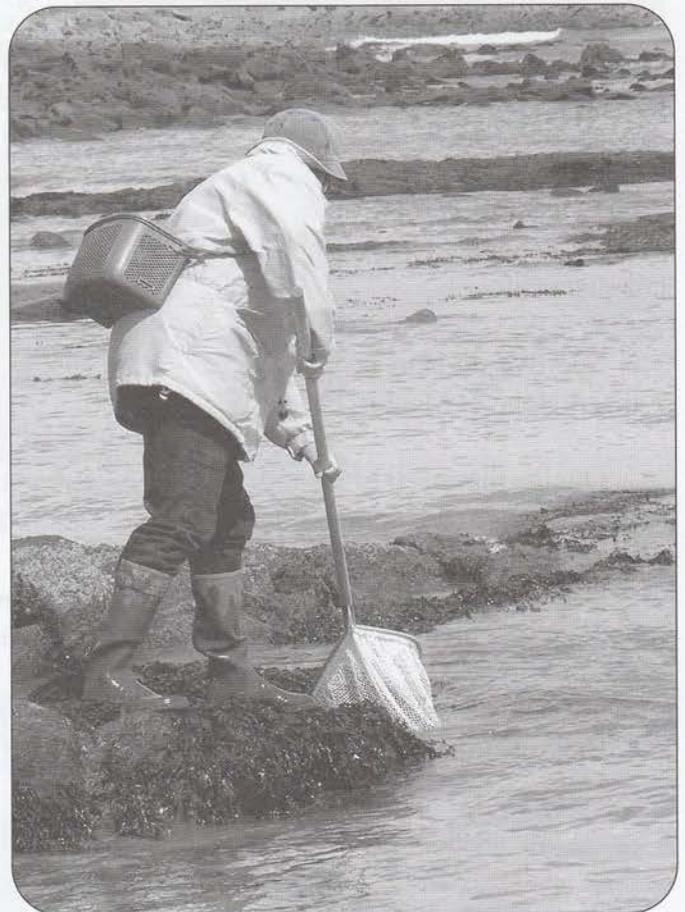
Quoique fouillés les trous, les failles et les mares,  
Ils n'ont pas révélé de somptueux homards.

Elle a beaucoup glissé sur les algues perfides,  
Elle a chu moult fois dans l'élément liquide.

Ses pieds sont en compote,  
son dos en marmelade,  
Le lumbago s'annonce, le rhume la rend malade.

Qu'importe ! Elle a pris, avec de l'air salin,  
Du plaisir à gogo. Elle a prévu demain  
De gratouiller encore, de parcourir les grèves,  
De se saouler d'espace, de parfums et de rêves.

VONETTE PÉNIL



## - Karine Herry -



### UNE CHAMPIONNE ORIGINAIRE DE GUIMAËC

Vous ne croiserez pas très souvent Karine Herry dans le bourg de Guimaëc car elle habite non loin des sources de la Loire (vous savez, le Mont Gerbier-de-Jonc !) mais vous connaissez bien sa grand-mère, Madame Baron, qui va presque tous les jours au bourg, de son pas alerte ...

Ce n'est pas par hasard que je parle de pas, car dans la famille on a de bonnes jambes : en effet Karine est sept fois championne de France de 100 kilomètres route et a remporté de nombreuses victoires tant dans l'Hexagone qu'Outre-mer, au Népal, au Mont Cameroun, en Espagne, en Suisse ou aux Etats-Unis, entre autres.

C'est à 23 ans qu'elle va se rendre compte de ses étonnantes capacités d'endurance en courant avec celui qui allait devenir tout à la fois le compagnon de sa vie et son entraîneur, Bruno Tomozik, qui lui fait découvrir et aimer la course à pied. Mais sa rigueur et sa ténacité, à cette époque, elle les mobilise pour poursuivre sa thèse de médecine et devenir médecin généraliste, avec un intérêt tout particulier pour la micronutrition et la chrononutrition, spécialités bien utiles pour gérer ses propres entraînements.

Médecin généraliste en montagne, son cabinet médical est à 925 mètres et ses visites l'amènent souvent dans des fermes isolées à 1500 mètres d'altitude, elle habite avec sa famille à 1400 mètres, vous imaginez l'hiver !

Sportive de haut niveau qui va courir dans le monde entier, Karine est aussi maman de jumeaux de 7 ans, Sterenn et Mauran ...

Quelle femme ! A 39 ans, elle est considérée comme une référence mondiale en terme de course longue distance (des courses de 24 heures ou sur 100 kilomètres).

Son objectif : courir encore quelques années en compétition, puis se réorienter comme consultante dans le milieu médical sportif... nul doute sur la qualité de ses conseils, elle aura fait la preuve vivante de leur efficacité.

Bravo Karine Herry !

DOMINIQUE BOURGÈS

## SON PALMARÈS

### Sur 100 kms route :

- 7 titres de championne de France des 100 kms sur route 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007 et meilleure performance française 2001 en 7h 42' 36.
- Record absolu de victoires consécutives en France sur cette discipline.
- Record de victoires sur 100 kms lors d'un championnat de France (hommes et femmes).
- Championne du Monde par équipe en 1999.
- Vice championne du Monde par équipe en 2001.
- Vice championne du Monde par équipe en 2002.
- Championne d'Europe par équipe en 2000.
- Championne d'Europe par équipe en 2005.
- Vice championne d'Europe en 2001.
- Médaille de bronze aux championnats d'Europe en 2001.
- 1<sup>ère</sup> à l'UTMB 2006, The North Face Ultra Trail Tour du Mont Blanc en 25h22'.  
(la meilleure performance féminine de tous les temps sur la célèbre boucle).
- 1<sup>ère</sup> au Grand Raid de l'île de la Réunion 2006 (la diagonale des fous) en 26h23'.
- 1<sup>ère</sup> à la Course des Templiers 2006 en 7h47'.



# Associations

## - Société de chasse La Préservatrice -

Les chasseurs sont désormais au repos, après avoir éliminé quelques renards lors des battues du premier trimestre. Le président Jean Bévout et le Comité Directeur s'attèlent aux tâches administratives de plus en plus ardues tandis que les trois piègeurs s'efforcent de réduire les nuisibles toujours nombreux. Pendant ce temps, le gibier se reproduit tant bien que mal. Les conditions atmosphériques du printemps ne sont guère favorables...



*Une partie du nouveau bureau réunie sous le tableau représentant le chasseur légendaire et énigmatique RANNOU TRELEVER, s'en allant pourchasser les prédateurs qui saccagent ses cultures de sarrasin sur les versants du Douron, à coups de menhir. A l'époque ni poudre, ni fusil, ni permis... n'existaient. Le bonheur quoi ! Le mot Ecologie n'était pas encore inventé.*

JEAN LAUDREN

## - Les Anciens Combattants -

Suite à l'Assemblée Générale des Anciens Combattants du 18 mai la composition du bureau est modifiée après vote des adhérents présents à cette réunion.

### COMPOSITION DU BUREAU :

- **Président** : BELLEC Gérard
- **Secrétaire Trésorier** : GLÉRAN Paul
- **Trésorier Adjoint** : LAUDREN Jean
- **Porte Drapeau** : CORIOU François
- **Porte Drapeau Adjoint** : CAZUC François

# Associations

## - 19<sup>ème</sup> Salon de Printemps à Guimaëc -

Malgré un vilain temps, le vernissage de notre 19<sup>ème</sup> salon de printemps a réuni beaucoup d'amis de la peinture et des sculptures.

Il s'est passé dans une bonne ambiance sympathique et notre Maire M. CABON ainsi que M. LE ROC'H, Maire de Locquirec nous ont fait l'honneur de leur présence.

La fréquentation pendant la durée de l'exposition - du 1<sup>er</sup> au 22 Avril - a été très bonne. Plus de 600 personnes sont passées à la Chapelle Notre Dame des Joies et ont pu ainsi la connaître et l'admirer tout en regardant les œuvres exposées.

Cette année nous avons le plaisir d'exposer les pastels d'Erril LAUGER- maître pastelliste - qui ont obtenu un franc succès. De même les

sculptures de Gilles MOREAU ont fait l'admiration de tous.

Cette année, nous avons trois nouveaux peintres Danielle PAUL de Guimaëc, Christian LARHANTEC de Lanmeur et Claude TOCQUER, originaire de la région.

Nous sommes fiers du succès incontesté de notre exposition et remercions tous les visiteurs.

Rendez-vous est pris pour 2008 pour les 20 printemps de notre exposition.

**Le président des Peintres du Triskel Jean-Pierre Le Joncour.**

## - Association Peinture et Sculpture à Guimaëc -

Le XIX<sup>ème</sup> salon d'été de Guimaëc de Peinture et de Sculpture se tiendra du 25 Juillet au 25 Août, dans la salle Ti Bugale Rannou.

Nous aurons cette année un invité d'honneur : Marc Bernol.

Après des études à l'Ecole des Beaux-arts de Rennes, Marc Bernol poursuit sa formation à l'Ecole Nationale de photographie, de cinéma et des métiers d'art de Paris. Sa carrière, riche de multiples activités : écriture et production de courts métrages et de spectacles, décorateur de théâtre, peinture, se déroule d'abord à Paris, pendant 25 ans, environ. Breton, plus précisément lorientais, d'origine, Marc revient ensuite en Bretagne ; il réside actuellement à Lopérec. Il peint depuis 40 ans et a exposé à 120 reprises, environ.

Nous espérons que vous partagerez l'émotion et le plaisir qui ont été les nôtres en découvrant son œuvre.

A ses côtés, vous découvrirez, comme chaque année quelques nouveaux artistes, et, bien sur, vous retrouvez un grand nombre d'artistes que vous connaissez depuis de nombreuses années.

**LE VERNISSAGE AURA LIEU  
LE 25 JUILLET 2007  
À PARTIR DE 18 H.**

Comme à l'habitude les artistes exposants seront heureux de vous accueillir, nombreux, tout au long de ce salon.

**La Présidente France Blanchet**

## - Les Gars de la Rive -

C'est avec beaucoup de bonheur que la saison s'est achevée puisque l'équipe accède à la division supérieure, et jouera la saison prochaine en division 2 de district, où elle retrouvera nos voisins de Lanmeur. Lors de l'assemblée générale du 12 mai dernier, Jean Claude Renault, Président de l'association, a présenté le bilan du club et notamment un solde financier positif. Les joueurs ont développé un football de qualité avec une solidarité sur le terrain qu'envieraient beaucoup de clubs. Quant aux dirigeants et notamment Gilles Cercel et André Dornadic, leur dévouement à encadrer nos joueurs mérite des félicitations.

L'arbitrage qui était notre problème a trouvé une solution sur les conseils du District. En effet notre club a pour obligation d'avoir un arbitre officiel sous peine de sanctions, à savoir pénalité financière de 150€, interdiction de faire jouer des joueurs mutés et impossibilité de monter en division supérieure. Deux joueurs Jean Michel Le Roux et Syrien Féat se sont portés volontaires

pour prendre le statut de "joueur-arbitre", proposé par le district. Bravo pour cet esprit de solidarité envers le club !

En octobre prochain le club offrira une école d'initiation au football en salle pour les enfants âgés de 7 à 10 ans. L'année passée nous n'avions eu que 6 préinscriptions, nombre très insuffisant pour lancer cette école. Le lieu (Locquirec ou Guimaëc), le jour (mercredi ou samedi), l'heure seront décidés avec les parents si nous obtenons un minimum de 15 préinscriptions au 30 septembre prochain.

La saison 2007-2008 débutera en septembre sur le terrain de Guimaëc pour la première partie du championnat, et se poursuivra à compter de janvier sur le terrain de Locquirec. Aujourd'hui tous les joueurs ont confirmé leur attachement au club, et de nouveaux joueurs souhaitent nous rejoindre.

JEAN CLAUDE RENAULT - 02.98.79.30.04

## - Le Club de Rencontres -

Que le temps passe vite chez les Anciens de Guimaëc. Encore une année écoulée, avec quel plaisir nous nous retrouvons tous les jeudis après-midi. Si par hasard, nous remarquons que quelqu'un manque à l'appel, nous nous transformons en détective privé, les questions fusent dans tous les sens pour avoir des nouvelles. Ce n'est qu'après être rassurés sur leur sort que nous nous mettons aux jeux avec acharnement et chez nous pas de temps libre pour les commérages.

Et lorsque l'heure du goûter approche, Marie Thérèse, notre intendante, se sacrifie pour sa préparation. Là, ses confitures maison apportent un petit plus aux crêpes et aux petits gâteaux qui accompagnent le thé ou le café nature ou décaféiné.

Fin Avril le jour du "maoût", nous avons été très gâtés : Dès notre arrivée, une table bien dressée, colorée laissait supposer qu'il y aurait du "fricot". Après 3 heures de jeux, nous dégustons une assiette anglaise, du fromage accompagné d'un très bon vin, des oeufs à la neige, une orange, des petits gâteaux, du chocolat servi avec thé, café ou infusion. Mais l'an prochain il faudra "réserver" pour ce jour là un créneau pour les chansons et les histoires bretonnes. Pour l'instant, notre devise tient en 3 mots "place aux jeux".

Et à l'heure de la préparation de cet article, Mamgoz est sur une voie de garage, elle espère revenir au club sans claudiquer au mois de septembre. Vive la rentrée !

JANINE TANGUY

## - Poellgor An Tarv -

Le dixieme Anniversaire du Salon Awen Breizh aura lieu du 3 au 31 octobre à Tregastel, Salle des Congrès. 25 artistes y prendront part, peintres, sculpteurs et photographes des 5 départements bretons. C'est, à notre connaissance, le seul Salon Art et Poésie Bilingue breton-français (et souvent multilingue, chinois, anglais, gallois, cornique etc...).

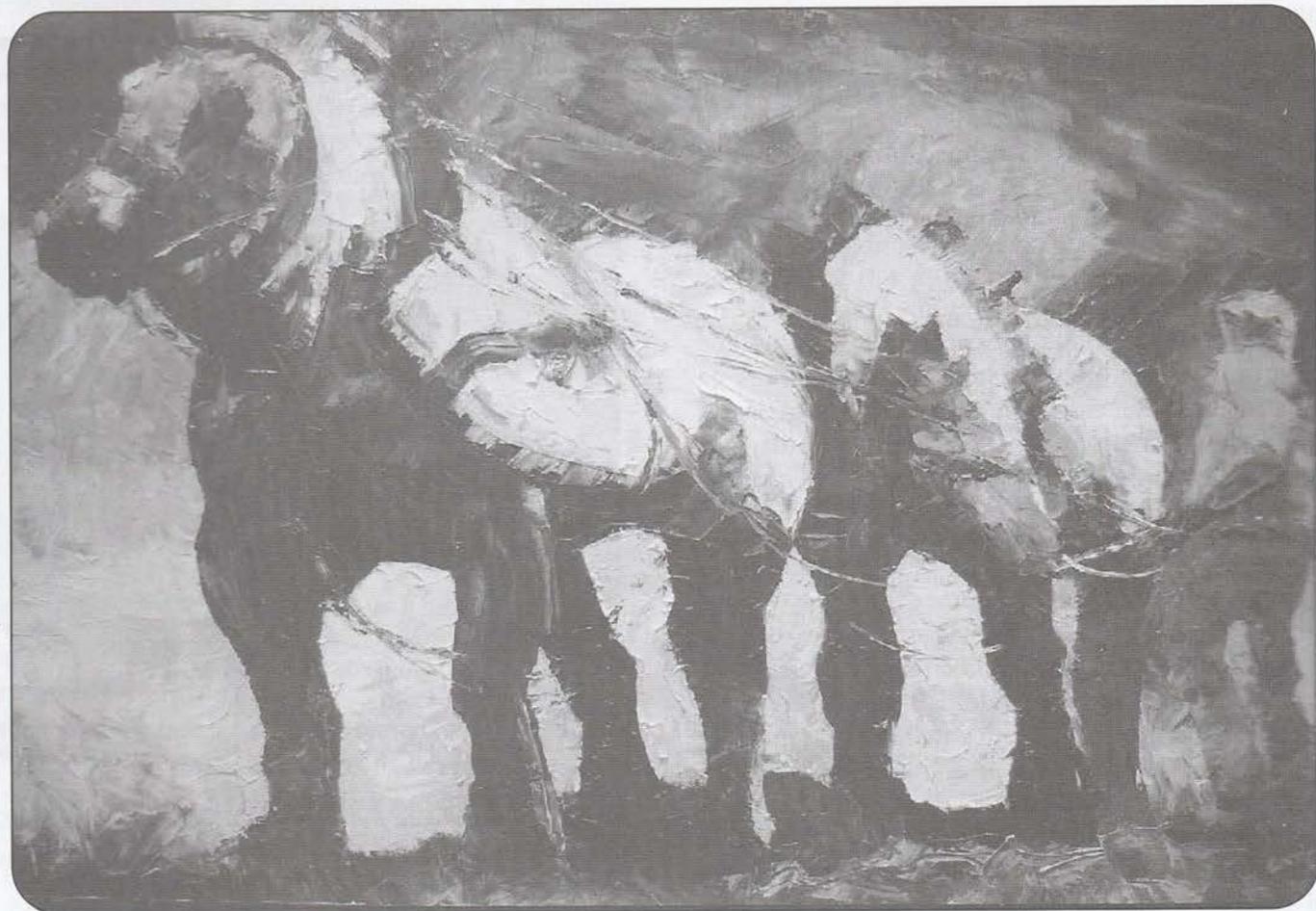
2 invités d'honneur, cette année : Alain Coste, peintre(56) et Jean Paul Le Buhan, sculpteur et graveur(22). Un hommage sera rendu à Per le Bihan, notre Président d'honneur, et traducteur bénévole au long de ces années qui a disparu l'an dernier.

**LE SALON EST PARRAINÉ PAR PATRICK MALRIEU ET LE CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE**

C'est aussi le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Académie du Taureau : l'Académie Bilingue des Arts de Bretagne, créée à Morlaix en septembre 1997, par un groupe de peintres et poètes, soucieux aussi de l'état du Fort de la baie, piteux à cette époque.

Durant Tan Miz Du, à Skol Vreizh, Manu de Morlaix, aura lieu une exposition : " Dek Bloaz an Tarv " " Les dix ans du Taureau ", pour fêter notre anniversaire.

ARMELLE LE SECH



## - Gwern, c'est l'aulne -



Feuilles et chatons de l'aulne commun

Gwern vient d'un vieux mot celtique, uerna, qui signifie marais. Il a donné le mot français vergne que l'on utilise encore parfois pour désigner l'aulne en français. On le trouve aussi dans le nom de personne Guern, Le Guern et même Verne, comme Jules, dont il ne faut pas oublier que, né à Nantes, il était breton ; de là aussi les noms de lieu Kervern\*, Penn ar Vern, Ar Vern qui ont le sens de marais, lieu humide que l'on trouve aussi dans le Launay (l'aulnaie, le lieu planté d'aulnes). Ainsi Port Launay se dit en breton Meilh-ar-Wern (le moulin du marais, de l'aulnaie). Il semblerait que le nom du village, bien que situé au bord du fleuve côtier Aulne, Aon en breton, n'ait rien à voir avec celui-ci. Le terme français vient du latin alnus.

On aura compris que l'aulne est indissociable des sols humides, à un point tel que l'on identifie un endroit planté d'aulnes à un marécage ce qui fait que cet arbre l'un des plus répandus dans les noms de lieux bretons, non en raison de ses qualités mais des milieux qu'il affectionne, est surreprésenté dans la toponymie, contrairement, par exemple, au chêne.

L'aulne commun, encore appelé glutineux en raison du toucher gluant de sa feuille quand on la froisse, pousse assez rapidement pour atteindre parfois 25 mètres. Les qualités médiocres de son bois en font une essence peu recherchée, il se rompt facilement et se détériore vite. Il n'aurait servi qu'à la fabrication des crayons, des manches de guitares et des jouets et surtout, il aurait été destiné à la cheminée si, maintenu dans l'eau en permanence, il ne prenait une couleur noire et devenait aussi indestructible que le chêne. Cette aptitude à résister en milieu aquatique l'a fait rechercher pour

constituer des fondations d'édifices, de ponts, de quais, au même titre que le hêtre. Et si un mât de bateau se dit gwern en breton c'est probablement qu'il a dû aussi servir à cela. Pourtant, même si, brut, l'aulne a peu de qualités, on parvient aujourd'hui à en faire des meubles.

Les feuilles et l'écorce de l'aulne contiennent une substance tannante, en proportion telle que les tanneurs en frottaient directement les peaux qu'ils voulaient traiter. De même, ses effets astringents l'ont fait utiliser en applications et en décoctions pour soigner les fièvres. Les feuilles broyées se sont révélées être, dans la médecine populaire, un remède acceptable pour soigner les gerçures des mères en cours d'allaitement. Les chatons de l'aulne sont recouverts de petites écailles brunes et les fruits contiennent une multitude de petites graines dont les oiseaux raffolent.

N'ayant pas la capacité du saule à s'adapter et à coloniser de nouveaux milieux, l'aulne pourrait bien être victime de la raréfaction des zones humides, marécageuses et l'abandon des fonds de vallées où les massifs d'aulnes alternaient parfois avec les prairies naturelles.



Chatons de l'aulne commun

BERNARD CABON

*\* N'oublions pas que Kervern Vihan se trouve bien sur le territoire de Guimaëc même si on doit faire une longue incursion dans la commune de Lanmeur pour y parvenir !*

*SAINT FIACRE : Jean CLECH notre historien local poursuit son récit de l'occupation vue par des enfants...*

Le lendemain nous sommes revenus avec une charrette : il fallait penser aux choses sérieuses, meubles etc... Nous n'étions pas les seuls... Mais soudain, surprise : voilà que débouche une sorte de jeep allemande ! Nous sommes rassemblés sans ménagements, à coups de bottes pour certains. Une mitrailleuse est pointée vers nous ; que va-t-il se passer ? ... Il est heureux que nous ignorions les drames qui s'étaient déroulés ailleurs, Oradour par exemple. Par chance, nous avons eu affaire à un officier humain. En effet, après quelques minutes d'angoisse, il s'adresse à nous en français : "Partez, mais ramenez les choses volées ici avant midi !" Nous ne nous sommes pas fait dire deux fois cette recommandation. C'est le retour vers Keravel où ma mère et mes tantes, qui avaient vu la scène de loin, pensaient que c'en était fait de nous. Ce phénomène de retour inopiné des Allemands s'est produit en beaucoup d'autres lieux. A Beg an Fri par exemple, mon grand oncle François Tocquer était allé, avec d'autres, planter un drapeau tricolore sur le blockhaus de la pointe. Lui aussi l'a échappé belle, en raison peut-être de la grande famille qu'il hébergeait. Je pense aussi qu'il s'agissait des mêmes soldats que ceux de Saint Fiacre.

Le même jour, il n'était pas question de revenir au camp mais nous sommes venus moissonner dans le champ devant Keravel. De temps en temps, nous jetions un œil vers la butte percée de casemates. Un soldat y montait la garde, attendant le retour des voleurs... et de ses compatriotes. Là, nouveau coup de théâtre : un avion (ou deux ?) venant de l'ouest passe à basse altitude et se met à mitrailler la butte et les champs alentour. Je roule dans la route en contre-bas. Mon père retient les chevaux et la javelleuse. Personne n'est touché, seule la croix du carrefour a reçu une balle, ouf !

Dans l'après-midi une fusillade retentit du côté du Boulva, sur la route de Lanmeur à Plougasnou. C'est la voiture de nos allemands du matin qui se fait attaquer. Elle a été brûlée et on dénombre des morts de part et d'autre (une stèle, sur le bord de la route rappelle cet

engagement). Le lendemain, avec d'autres gamins, nous nous sommes rendus sur les lieux du drame. Là j'ai compris que ce commando avait pour mission de faire sauter toutes les installations restées après le départ des troupes. Beg an Fri sauta ainsi que Ruffelic à Plougasnou. A leur retour, Saint Fiacre devait subir le même sort, de nombreux bâtons de dynamite trouvés près de l'épave de la voiture le prouvaient. Quant à la sentinelle restée au camp, nul ne sait ce qu'elle est devenue, on n'a retrouvé que son casque accroché au filet de camouflage.

Cette fois, c'était fini... L'armée d'occupation avait quitté notre région. Quelques détachements détenaient encore Brest, Lorient et quelques autres poches que les Américains cherchaient seulement à contenir. La guerre n'était pas finie... mais pour nous c'était un grand soulagement : il n'y avait pas eu de casse...

Saint Fiacre devint notre terrain de jeux préféré. Que de plaisir à jouer à cache-cache dans le grand blockhaus aux multiples salles où nos voix résonnaient, le couloir souterrain, l'échelle de fer montant à la plate-forme supérieure où devait se trouver la DCA. Les bricoleurs s'empressèrent d'arracher tous les câbles électriques, les prises, les interrupteurs ! Il faut dire que les fermes du coin avaient piqué l'électricité aux installations allemandes ; ceci est une autre histoire...

Certains ont tenté de récupérer les carreaux de faïence qui couvraient les murs, en vain. Pour notre part, nous avons saccagé la bibliothèque. Moi qui étais amateur de livres que je ne pouvais me payer, cela aurait dû me faire mal ; mais que faire de bouquins écrits en allemand et, qui plus est, utilisant des caractères gothiques ! Tout était bon à récupérer : balles à blanc, fusées que l'on faisait exploser dans un brasier. Il est heureux pour nous qu'il n'y eut pas de véritables munitions de guerre. D'autres prélevaient le bois des baraques, tout était bon à prendre, jusqu'à l'huile des transformateurs. Pour ma part, j'ai trouvé une cave où avaient été entreposées des bouteilles d'eau gazeuse et que nos occupants en déroute avaient abandonnées. C'était très rafraîchissant pendant la moisson durant ce bel été de liberté retrouvée !

Echu vit hirio. **Jean CLECH**

# Recette de cuisine

## - La recette de Laurence -

### SAUCE BOLOGNAISE POUR SPAGHETTI ET LASAGNES

#### Ingrédients

**Légumes : 3 oignons, 2 carottes  
1 branche de céleri  
2 gousses d'ail 1 bouquet de persil**

#### Tomates :

**3 boîtes de pulpe de tomates en dés (ou des tomates fraîches épluchées, en dés)  
1 petite boîte de concentré de tomates**

#### Viande :

**300 g de bœuf haché 300 g de chair à saucisse  
1 cube de bouillon  
1 verre de vin blanc (facultatif)  
Sel, poivre, huile d'olive, origan séché.**



Hacher tous les légumes, les faire fondre doucement dans deux cuillerées à soupe d'huile d'olive. Faire revenir la viande dans deux autres cuillerées d'huile en la séparant bien avec une fourchette. Ajouter la viande aux légumes, puis le vin blanc, le cube de bouillon, la chair de tomate, la boîte de concentré de tomate, du sel, du poivre, un morceau de sucre. Faire mijoter cette sauce tout doucement pendant au moins deux heures en vérifiant qu'il reste du liquide, ajouter un peu d'eau si nécessaire.

A la fin de la cuisson, la sauce doit être presque brune et homogène, y ajouter alors l'origan. Servir cette sauce avec des spaghetti « al dente » et du parmesan râpé.

Pour les lasagnes, il vous faudra un litre de sauce béchamel et du parmesan ou du gruyère râpé. Dans un plat beurré, mettre une couche de béchamel, une couche de lasagnes, de la sauce bolognaise et de la béchamel, du fromage râpé et ainsi de suite, terminer par une bonne couche des deux sauces. Cuire à four moyen 45 mn.

Bon appétit !

LAURENCE PARIS

## - Les cloches de Guimaëc -

Nous poursuivons la publication de l'inventaire et de l'étude des cloches de notre commune par la présentation des cloches de l'église paroissiale : les fiches décrivant les inscriptions, illustrées par des photos ainsi que les copies de deux documents, l'un concernant la bénédiction de la cloche du deuxième niveau en 1888 et l'autre, sa réparation en 1945 . si vous avez des anecdotes ou des renseignements complémentaires sur ces cloches ( en particulier sur les personnes dont les noms sont gravés), n'hésitez pas à nous contacter.

Remarque : seules les deux cloches du premier niveau ont été photographiées pour des raisons évidentes de sécurité, la troisième cloche ne pouvant être atteinte que par un acrobate ( ou alpiniste ! ) ou avec du matériel spécialisé.

Dominique BOURGES

Cloche nord		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>← MARIE JEANNE ROSE DE GUIMAEC PARRAIN Mr JEAN MARIE GUILLOU TRESORIER MARRAINE Mlle JEANNE ROSE</li> <li>← YVONNE LE BERRE Mrs Mrs MARIE RENE ROSEC RECTEUR Y JACQUES TANGUY VICAIRE MEMBRES DU CONSEIL DE FABRIQUE Mrs Mrs NICOLAS GUILLOU MAIRE LACOUR ROZEC PIERRE ROZEC PIERRE TOQUER OLLIVIER LE COAT ET YVES L'HOSTIS</li> </ul>	
* FONDUE PAR BRIENS PERE † ET FILS A MORLAIX MARS 1856 *		
Face ouest	(*) petit berger	Face est

Relevé effectué le 8 nov. 2006 par J.F. JOLY et C. MILLET

Inscription : face ouest	face ouest	face est
		
		

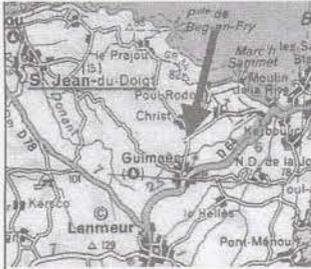
Inscription : face est

### 2<sup>ème</sup> Niveau

	<p>NOMMEE BERTHE PAR Mr EDOUARD DE BERGEVIN, MAIRE ET Mme BERTHE DE MAUDUIT            S.S. LÉON XIII PAPE            Mgr DE LA MARCHE, EVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON            Mr LOZACH, RECTEUR DE GUIMAËC            A . HAVARE À VILLEDIEU            JAMTEL À GUIMGAMP            1888</p> <p>(source : Registre paroissial de Guimaëc – année 1945 – Cahier réunion fabrique 1888)</p> <p style="text-align: center;">La cloche pèse 150 kg. Elle a été bénite le 25 avril 1888</p>
---	--

Renseignements et clichés : J.F. JOLY

# Patrimoine



Commune de GUIMAEÇ

Église paroissiale  
XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle



Le clocher est flanqué de deux tourelles amorties en dôme et timbré des armes de Trémédern. Sur le linteau du beffroi de la petite cloche est inscrit la date de 1699

1<sup>er</sup> Niveau



Cloche sud

- ↳ PARROISSE DE GUIMAEÇ PARRAIN M JEAN LE SPAGNOL . MARRAINE DAME SAVIDAN NEE LE LAY . M . M .
- ↳ JEAN MARIE RENE ROZEC RECTEUR RIOU CLAUDE VICAIRE . NICOLAS GUILLOU MAIRE CLOAREC OLLIVIER
- ↳ ADJ . M . M . LACOUR ROZEC PRESIDENT BIZIEN MAHE PIERRE TOQUER YVES L'HOSTIS FABRICIENS

\* FONDUE PAR BRIENS PERE † ET FILS A MORLAIX 1852 \*



Face ouest

*103 ans de diocèse (\*) petit berger*

Face est

Relevé effectué le 8 nov. 2006 par J.F. JOLY et C. MILLET

Face ouest : Vierge à l'Enfant

Face est : Christ



Petits bergers



Inscriptions : face est



face ouest

Registère Paroissial

Paroisse de Guimaec  
Parce Pastouque

1945

Communions Pascales: Hommes 124  
Femmes 335  
Enfants 62  
Total ... 521

Le cloche réparation. - Au début de janvier 45, au cours d'une séance de cloches, le battant de la petite cloche s'échappe (heurusement n'endommageant que le toit!).

La réparation devrait être effectuée par la fonderie.

M. Quiri Jean maçon-couvreur à Locquirec, habitué aux travaux de charpente, et malgré la rigueur de la saison froide a la descente de la cloche <sup>(150 Kilos)</sup> à son percement, à lui aménager un emplacement meilleur etc... le travail a été conduit à bonne fin en 6 jours coût 1404<sup>fr</sup>.

A cette occasion, relève l'inscription de la petite cloche

" Nomme BERTHE, par M. Edouard de Bergerin, maire  
" et M<sup>me</sup> Berthe de elle conduit

" S. S. LÉON XIII Pape

" Mgr TH de la MARCHE, Evêque de Quimper et de Léon

" M. LOZACH, recteur de Guimaec

" A. HAVARR à Villedieu

" Jantel à Guimgamp

" 1888. (Le cloche avait été heurté le 25ème 1888)  
et cabine Reunion fabriquer 1888

# Patrimoine

Benediction  
d'une  
Cloche.

L'an Mil huit cent quatre vingt huit le  
26 Aout ~~année~~ cloche pesant 150 <sup>kg</sup>  
et ayant nom Berthe a été bénite par  
Monsieur Cosquer chan. hon. Curé Archiprêtre  
de St Mathieu de Marlais, délégué par  
Monsieur Lamiache Evêque de Quimper  
et de Leon.

Cette cloche  
a été réparée  
en janvier 1945  
par M. Jean Guéret  
de Loqueffret  
M. Joudic restant

L. Pannin a été Monsieur Douard de  
Bergerin Maire.  
La Maraine a été Madame Berthe  
de Mauduit née de Cornulier.

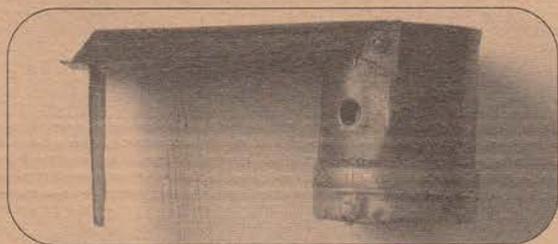
J. de Bergerin P. de Mauduit  
Maire Evêque Bergerin M. Cosquer  
Archiprêtre de Marlais

Francis de Bergerin  
curé de Marlais

A St. Mauduit au Diocèse  
~~J. de Bergerin~~  
F. Popony  
Mollay

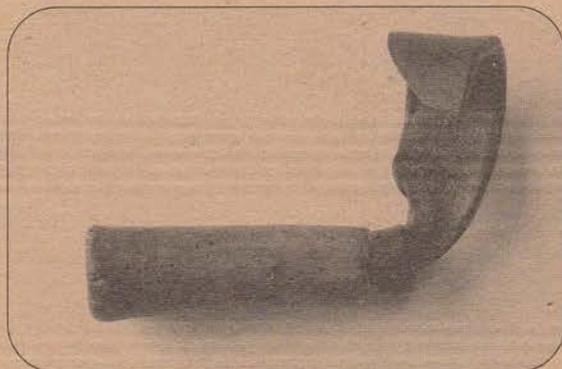
Pierre Piro  
Ch. Juchoux  
vicar

## - L'objet mystérieux -



L'objet présenté au N° 34 était un outil de bourrelier. Le petit récipient contenait une bougie, le trou visible sur la photo permettait l'aération et la sorte de tablette servait à poser le fer à marquer les cuirs. Chaque bourrelier pouvait ainsi imprimer sa marque sur les harnais qu'il venait de fabriquer. Personne n'a trouvé la solution.

Sur l'outil que nous vous présentons cette fois, le manche est parfaitement reconnaissable, il tient dans la main. La lame dont il est muni forme presque un cercle et la partie tranchante est dirigée vers le manche.



## - Le coin des jeux -

### ENIGME :

Dans une pièce il y a un chat à chaque coin chaque chat a 3 chats devant lui. Combien y a t'il de chats au total ?

Réponse : 4 chats, chacun a les autres devant lui

### DEVINETTE :

Combien de mois ont 28 jours

Réponse : Tous les mois de l'année

### CHARADE :

- Mon premier est un rongeur
- Mon deuxième est un poisson
- Mon troisième est ce que l'on fait sous la douche
- L'horloge donne mon quatrième.
- Mon tout est un animal très propre.

Réponse : Raton laveur (rat, thon, lave heure)

### CARRÉ MAGIQUE :

Place deux fois "mer"

Place deux fois "eau"

Place deux fois "rue"


Réponse : En dernière page

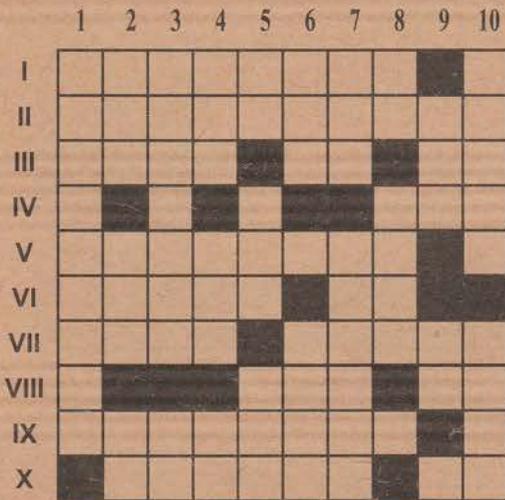
### QU'EST-CE QUE C'EST ?



Réponse : Un moulin derrière la colline

# Mots croisés

## - Mots croisés n°35 -



### HORIZONTALEMENT

- I - Carburant
- II - Faits importants
- III - Illusion - Union - Langue
- IV - Sigle audiovisuel
- V - Pas ici
- VI - Pourvue - Voyelle doublée
- VII - Prénom féminin - Dans les églises russes
- VIII - Lettre grecque - Note
- IX - Grand rêveur
- X - Planète - Nickel

### VERTICALEMENT

- 1 - Lieu-dit de Guimaëc
- 2 - La première - Particule - Personnel
- 3 - Soulèvement - A provoqué une ruée
- 4 - Un anglais - Article - Doublé père
- 5 - Orientation - Sudiste - Arbre à aiguilles
- 6 - Troublé - Provient de
- 7 - Des nôtres - Contes
- 8 - Dedans - Lac transalpin
- 9 - Son de la voix - Tableau
- 10 - Récompense - Boîte

## - Solution des mots croisés n°34 et du carré magique -

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	L	A	S	A	R	G	U	E	R
II	A	I	M	E	R	■	A	V	R	E
III	L	A	I	C	S	■	R	■	R	A
IV	I	S	E	■	■	■	M	E	T	A
V	S	S	■	M	■	■	I	S	A	T
VI	S	E	M	O	I	R	■	R	U	S
VII	A	■	O	R	■	■	L	I	M	E
VIII	D	E	T	A	I	L	L	E	■	S
IX	E	T	■	L	O	■	■	S	U	■
X	■	A	V	E	N	U	E	■	T	U

M	E	R
E	A	U
R	U	E